



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES MESURES PHYTOSANITAIRES

Treizième session

Rome, 16-20 avril 2018

Rapport du Secrétariat de la Convention internationale pour la protection des végétaux (CIPV)

Point 7 de l'ordre du jour

Document élaboré par le Secrétariat de la CIPV

1. L'année 2017 a constitué un jalon dans l'histoire de la Convention internationale pour la protection des végétaux, avec la célébration du soixante-cinquième anniversaire de la Convention et la mise en œuvre des activités en rapport avec le thème annuel «Santé des végétaux et facilitation des échanges». Avec le ferme soutien de toutes les parties prenantes concernées, le Secrétariat de la CIPV n'a cessé d'améliorer ses prestations et a accru son impact à l'échelle mondiale, régionale et dans les pays. Le présent rapport met en avant dix réalisations remarquables du Secrétariat de la CIPV en 2017.

- *Mise en œuvre* des activités en rapport avec le thème annuel de la CIPV pour 2017
- *Organisation* de la gouvernance et des activités stratégiques de la CIPV
- *Renforcement* de l'établissement des normes
- *Renforcement* de la mise en œuvre des normes
- *Renforcement* des mesures de facilitation des échanges de la CIPV
- *Promotion* des activités de communication et de sensibilisation de la CIPV
- *Promotion* de la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux
- *Promotion* de la coopération internationale et du réseau de la CIPV
- *Amélioration* de la mobilisation des ressources
- *Amélioration* de la gestion interne

2. Le thème annuel de la CIPV pour 2017 a bénéficié d'une diffusion efficace grâce à l'organisation de plusieurs activités: un discours liminaire du Secrétaire général de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), une séance thématique spéciale sur le commerce électronique et une

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur internet, à l'adresse www.fao.org.

manifestation consacrée à ePhyto organisée en marge de la douzième session de la CMP en République de Corée; une manifestation organisée conjointement par les secrétariats de la CIPV et du Comité SPS en marge de la réunion du Comité SPS à Genève; enfin, deux séminaires de la CIPV organisés au Siège de la FAO.

3. Des résultats remarquables ont été obtenus dans le domaine de la gouvernance et des stratégies, notamment: l'organisation de toutes les réunions des organes directeurs de la CIPV, l'établissement d'un nouvel organe de surveillance pour le Comité chargé de la mise en œuvre et du renforcement des capacités; la mise en place d'un groupe de réflexion sur un appel conjoint à des mesures phytosanitaires; et la promotion de la planification stratégique de la CIPV pour 2020-2030.

4. Des résultats exceptionnels ont été obtenus dans le domaine de l'établissement des normes, notamment: l'adoption d'un nombre record de normes (22), dont cinq NIMP, dix traitements phytosanitaires (TP) et sept protocoles de diagnostic (PD); et un débat approfondi sur le concept de norme de produit pour les déplacements internationaux de grains, et pour les déplacements internationaux de fleurs et de feuillage coupés.

5. Des résultats importants ont été obtenus dans le domaine de la mise en œuvre des normes, notamment: la mise en œuvre de divers projets sur l'évaluation de la capacité phytosanitaire de la CIPV dans 10 pays (Barbade, Botswana, Géorgie, Guinée, Kenya, Madagascar, Namibie, Ouzbékistan, Somalie et Zambie); la réalisation du projet 401 du STDF et du deuxième cycle du projet de l'Union européenne relatif au Système d'examen et de soutien de la mise en œuvre (IRSS); et la conduite du projet de la CIPV sur le renforcement des capacités soutenu par le Programme FAO-Chine de coopération Sud-Sud.

6. Les mesures de facilitation des échanges de la CIPV ont été largement mises en avant, notamment le déploiement, l'essai et la démonstration de la plateforme ePhyto de la CIPV et du système national ePhyto générique (GeNS); l'établissement de l'Équipe spéciale sur les conteneurs maritimes de la CIPV et l'organisation de sa première réunion; et le lancement des travaux de la CIPV sur le commerce électronique.

7. Des résultats encourageants ont été obtenus en matière de promotion des activités de communication et de sensibilisation de la CIPV, notamment la parution de plus de 140 publications (30 pour cent d'augmentation par rapport à 2016) et une plus grande présence de la CIPV sur les plateformes de médias sociaux (Facebook, Twitter, LinkedIn et Weibo); la publication du Rapport annuel 2016 de la CIPV et de six fiches (brochures) d'information; et l'organisation de deux réceptions pour la célébration du soixante-cinquième anniversaire de la CIPV.

8. L'initiative de l'Année internationale de la santé des végétaux a été largement soutenue par l'organisation de deux réunions de son Comité directeur; l'organisation d'une réception pour la promotion de l'Année internationale de la santé des végétaux au Siège de la FAO; et la promotion de la proclamation de l'Année internationale de la santé des végétaux à la quarantième session de la Conférence de la FAO.

9. Le réseau de la CIPV et la coopération internationale ont été grandement renforcés par l'organisation de sept ateliers régionaux de la CIPV regroupant 206 participants de 117 pays, ainsi que d'un atelier sur les obligations des pays en matière de communication d'informations dans la région Pacifique qui a rassemblé 29 participants de 21 organisations nationales de la protection des végétaux (ONPV); l'appui apporté à la consultation technique annuelle des organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV); la signature d'un programme de travail conjoint CIPV-CDB pour 2017-2019; et l'élaboration d'un accord de coopération bilatérale entre la CIPV et l'OMD.

10. D'énormes progrès ont été accomplis en matière de mobilisation des ressources. Ont notamment eu lieu l'encaissement d'un montant record pour le fonds fiduciaire multidonateurs de la CIPV grâce à des contributions de l'Australie, du Canada, du Japon, de la République de Corée, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande, des États-Unis d'Amérique (Organisation nord-américaine pour la protection des

plantes) et de la Fédération internationale des semences (FIS); l'obtention du montant le plus élevé (2 000 000 USD) pour le projet de la CIPV soutenu par les parties contractantes en développement (Chine); et l'obtention du montant le plus élevé pour les contributions en nature à la CIPV, principalement par la République de Corée.

11. La gestion interne du Secrétariat de la CIPV a été considérablement renforcée grâce au recrutement de deux chefs d'unité (équipe); au décalage d'un an du plan de travail et budget du Secrétariat de la CIPV pour une meilleure planification et exécution; à la normalisation de 16 éléments en matière de communication et de sensibilisation et au renouvellement des équipes spéciales sur la mobilisation des ressources et sur la communication et la sensibilisation.

12. L'année 2017 a été remarquable pour la communauté de la CIPV et pour le Secrétariat de la CIPV à plusieurs égards, et nous, «unis dans l'action», pouvons tous être fiers de nos réalisations et des progrès accomplis. L'année 2018 sera également très importante pour la CIPV, et se distinguera par la mise en œuvre des activités en rapport avec le prochain thème annuel de la CIPV «Santé des végétaux et protection de l'environnement» à l'horizon 2020. Nous sommes convaincus que 2018 marquera une étape décisive dans l'histoire de la CIPV, grâce à l'appui continu et au soutien indéfectible de l'ensemble de la communauté de la CIPV.

13. Le Secrétariat de la CIPV souhaite faire part de sa profonde reconnaissance aux organes directeurs de la CIPV pour leurs précieuses orientations et leur supervision; à toutes les parties contractantes (ONPV) et aux organisations régionales de la protection des végétaux (ORPV) pour leur appui sans faille et leurs contributions positives; et à tous les partenaires et collaborateurs pour leur étroite coopération.

14. La CMP est invitée à:

- 1) *prendre note* du rapport présenté par le Secrétariat de la CIPV.